

Les maladies neurodégénératives apparaissent aujourd'hui comme un phénomène social majeur et en expansion, affectant une grande partie de la population en raison principalement de son vieillissement mais aussi de facteurs environnementaux. Ces maladies présentent une double particularité : d'une part, elles peuvent affecter (directement ou indirectement par le biais des traitements) les fonctions cérébrales et cognitives de la personne, avec des effets sur son autonomie, sa capacité décisionnelle, mais aussi ses préférences ou son comportement ; d'autre part, il s'agit de maladies chroniques, qui s'inscrivent dans la durée et sont souvent incurables, même si des traitements, aides humaines ou dispositifs techniques peuvent parfois permettre de limiter ou compenser la dégradation plus ou moins progressive des capacités de l'individu. A travers les exemples privilégiés d'Alzheimer et de Parkinson, qui sont aujourd'hui les affections les plus répandues, le travail de thèse visera à mettre en lumière les enjeux juridiques propres au développement contemporain des maladies neurodégénératives, tout en prêtant attention aux spécificités de chacune. Patrimoniaux ou extra-patrimoniaux, ces enjeux sont en effet multiples et se situent au carrefour de nombreux domaines du droit. Ils peuvent notamment concerner la mise en protection juridique des personnes, le sort des actes passés par elles, l'accès aux soins ou aux prestations du handicap, la place des familles et des aidants, ou encore l'incidence de la maladie ou du traitement sur la responsabilité civile ou pénale des intéressés. L'étude visera à éclairer la manière dont s'articulent ces différents domaines du droit, les objectifs poursuivis et les moyens déployés par l'ordre juridique pour répondre aux enjeux suscités par ces pathologies, interrogera la cohérence qui s'en dégage et proposera d'éventuelles pistes d'évolution.

Today, neurodegenerative diseases are emerging as a major and growing social phenomenon, affecting a large proportion of the population due mainly to aging, but also to environmental factors. These diseases have a dual characteristic: firstly, they can affect (directly or indirectly through treatment) the brain and cognitive functions of the individual, with effects on autonomy, decision-making capacity, preferences and behaviour; secondly, they are chronic diseases, which are often incurable, even if treatments, human aids or technical devices can sometimes limit or compensate for the more or less gradual deterioration of the individual's capacities. Using the prime examples of Alzheimer's and Parkinson's disease, the most widespread conditions today, this thesis aims to highlight the legal issues at stake in the contemporary development of neurodegenerative diseases, while paying particular attention to the specific features of each. Whether patrimonial or extra-patrimonial, these issues are manifold and lie at the crossroads of many areas of law. In particular, they may concern the legal protection of individuals, the validity of acts performed by them, access to care or disability benefits, the place of families and caregivers, or the impact of the disease or treatment on the civil or criminal liability. The aim of this study is to shed light on the way in which these different areas of law are articulated, the objectives pursued and the means deployed by the legal system to respond to the issues raised by these pathologies, to question the coherence that emerges and to suggest possible avenues for improvement.